



Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 19 octobre 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 6 novembre 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 5 novembre 2018

RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Yvonne VACKER, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Alain CHAUFFIER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Rose-Marie NIETO, Romain DUPEYROU à Dominique SIX, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Alain GRIPPON à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Christelle CHASSAGNE, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Jacqueline LEFEBVRE, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS

Titulaires absents suppléés :

Stéphanie DELGUTTE par Dominique POUGNARD, Gérard (décédé) GIBault par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Josiane METAYER, Marcel MOINARD, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Alain GRIPPON, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOIR, Jean-Pierre MIGAULT, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Michel PAILLEY

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181114-C56-11-2018-DE
Date de télétransmission : 14/11/2018
Date de réception préfecture : 14/11/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 5 NOVEMBRE 2018

RESSOURCES HUMAINES – MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur **Jacques BROSSARD**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Vu l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2016 portant modifications des statuts de la CAN,

Vu le tableau des effectifs adopté par délibération du Conseil communautaire du 24 janvier 2014 ;

Vu le socle des besoins de la collectivité et les moyens nécessaires pour son fonctionnement réactualisé, il y a lieu de créer les postes correspondants à volume constant. Un prochain conseil d'agglomération sera saisi des postes à supprimer.

Les postes créés ici résultent de l'effet des avancements de grade et promotions internes, des départs en retraite remplacés sur un autre grade/emploi (effet de noria) car les agents en cours de recrutement peuvent avoir des grades différents, de l'harmonisation avec l'organigramme fonctionnel – ceci à effectif constant.

Les emplois permanents vacants peuvent être occupés par les agents contractuels conformément à l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984 et dont la rémunération est fixée par référence au grade indiqué dans le tableau joint en annexe.

Il est proposé :

EMPLOIS PERMANENTS CREATION

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	Médiathèques	Chargé de mission événementiel communautaire	Assistant de conservation principal 2ème classe ou Rédacteur principal 2ème classe	Attaché de conservation du patrimoine ou Attaché	100%	A	1	Poste existant. Pérennisation du poste-suppression du poste actuel au prochain conseil d'agglomération
	Conservatoire à Rayonnement Départemental	Chargé(e) de gestion et conseiller(ère) aux études pour l'Action Culturelle	Adjoint administratif	Adjoint administratif Ppal 1er	100%	C	1	Poste existant. Pérennisation du poste – suppression du poste actuel au prochain conseil d'agglomération
	Communication externe	Infographiste et directeur (trice) artistique	Cadre d'emploi des rédacteurs ou Cadre d'emploi des techniciens	Attaché ou Ingénieur	100%	B ou A	1	Poste existant Réussite à concours
	Sports	Maître-nageur Sauveteur	Educateur territorial des APS	Educateur territorial des APS principal 1ère classe	100%	B	1	Poste existant-ouverture sur plusieurs grades Mutation d'un agent
	Déchets Ménagers	Création-modification-suivi qualitatif des tournées	Adjoint technique principal 2e classe ou Agent de maîtrise	Technicien ou Agent de maîtrise principal	100%	C	1	Poste existant Avancement de grade
ANNEXE	Assainissement	Chargé de patrimoine réseau	Adjoint technique	Adjoint technique Principal 2ème classe ou Adjoint technique principal 1ère classe	100%			Poste existant

Accusé de réception en préfecture : 079-200041317-20181114-C56-11-2018-DE
 Réussite à concours
 Date de télétransmission : 14/11/2018
 Date de réception préfecture : 14/11/2018

EMPLOIS TEMPORAIRES – CREATIONS POUR L'ANNEE 2018

BUDGET	DIRECTION	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Durée du travail	Cat	Nombre d'emploi	Observations
			Grade Initial	Grade Avancement				
PRINCIPAL	CONSERVATOIRE	Enseignant piano	Assistant d'enseignement artistique	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	35 %	B	1	Elargissement de la prestation du CRD sur le territoire à 7h, opération blanche pour la CAN. Le coût du poste sera remboursé par la commune de Prahecq – les recettes perçues auprès des parents CAN par le biais des inscriptions
	SPORTS	Maître-nageur Sauveteur	Educateur territorial des APS	Educateur territorial des APS principal 1ère classe	100%	B	1	En attente Mutation d'un agent
ASSAINISSEMENT	Assainissement	Egoutier	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2e classe	100%	C	1	En attente de recrutement
	Assainissement	Electromécanicien	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2e classe	100%	C	1	En attente de recrutement

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Adopter les créations d'emplois (à volume constant) figurant dans les tableaux des emplois proposés ci-dessus.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 80
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques BROSSARD

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20181114-C56-11-2018-DE
Date de télétransmission : 14/11/2018
Date de réception préfecture : 14/11/2018